



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Rapport d'information du Conseil communal

Relatif au bilan de la législature 2008-2012

(du 26 avril 2012)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Introduction

Le 16 mars 2009, le Conseil communal adoptait un rapport présentant le Programme de législature 2008-2012, rapport transmis à votre Autorité et dont vous avez pris acte dans votre séance du 19 mai 2009. Véritable base du travail collégial de l'exécutif, le Programme de législature rend transparent et lisible les objectifs du Conseil communal. C'est un instrument qui oriente les choix tout au long de la période administrative. Il permet aussi aux cinq membres du collège de parler un langage commun, et de défendre publiquement des valeurs communes, collégalement discutées. Nombreux sont ceux qui s'y réfèrent, dans le cercle de l'administration communale et au-delà, démontrant, si besoin, est le rôle de guide assuré par le Programme de législature. Nous pensons par exemple ici aux futurs cadres qui, quasiment systématiquement dans leurs entretiens d'embauche, évoquent les objectifs clairs formulés par l'exécutif dans le Programme de législature 2008 – 2012.

Rappelons aussi ici que le Programme de législature 2008 – 2012 a été conçu de manière participative avec les cadres de l'administration, qui ont largement contribué à sa rédaction en amenant leurs idées et leur perception des priorités et des défis auxquels la Ville de La Chaux-de-Fonds est confrontée. Cette façon de procéder novatrice a véritablement permis une identification forte aux objectifs annoncés par le Conseil communal et un partage des valeurs remarquable.

Après quatre années, le temps est maintenant venu de jeter un regard en arrière et d'essayer de mesurer, avec vous, le chemin parcouru durant ces quatre dernières années en s'appuyant sur le Programme de législature. C'est l'ambition – limitée – du présent rapport d'information et de son annexe, qui liste l'ensemble des 89 projets figurant dans le Programme de législature et qui décrit leur état d'avancement.

Pour rappel, le Programme de législature 2008 – 2012 se divisait en quatre grands chapitres:

- relations extérieures : 4 projets
- communication d'une image cohérente : 9 projets
- valorisation des fonctions, des prestations et des espaces urbains : 65 projets
- gouvernance : 11 projets.

Grâce à la liste annexée au présent rapport d'information, vous aurez tout loisir de passer en revue, dans le détail, l'ensemble des 89 projets du Programme de législature. Afin de faciliter quelque peu l'appréhension de cette matière dense, nous vous proposons ici de passer en revue chacun des quatre grands chapitres, non pas dans le détail, mais de manière globale. A chaque fois, nous:

- rappellerons le type de thématiques regroupées dans le chapitre en question,
- présenterons un bilan chiffré de l'état d'avancement des projets, sous forme de diagramme, chaque projet s'étant vu attribuer une des quatre notes suivantes: "pas commencé", "en cours", "très avancé" ou "achevé",
- évoquerons les dossiers significatifs qui ont connu une évolution positive,
- et les dossiers importants qui n'ont pas connu l'évolution que nous espérons, et qui mériteront à notre sens une attention toute particulière dans les années à venir.

Relations extérieures

Difficile à valoriser auprès de la population, le développement des "relations extérieures" d'une Ville, plus encore de nos jours qu'auparavant, plus encore peut-être à La Chaux-de-Fonds qu'ailleurs en Suisse, revêt pourtant une importance majeure. Or à La Chaux-de-Fonds, les relations extérieures s'étaient trop longtemps résumées aux traditionnels contacts réguliers entre exécutifs de la région. Convaincu qu'il fallait développer une véritable stratégie à même de positionner la Ville de La Chaux-de-Fonds au sein d'un territoire dont les contours sont en passe d'être redessinés, le Conseil communal a décidé au début de la législature de désormais considérer les relations extérieures comme un axe de travail majeur, comme un bras de levier puissant permettant d'espérer des retombées importantes à long terme pour la cité.

Quatre projets composent le chapitre "relations extérieures" du Programme de législature. Ils ont connu une évolution globalement favorable durant ces quatre dernières années.

Relations extérieures

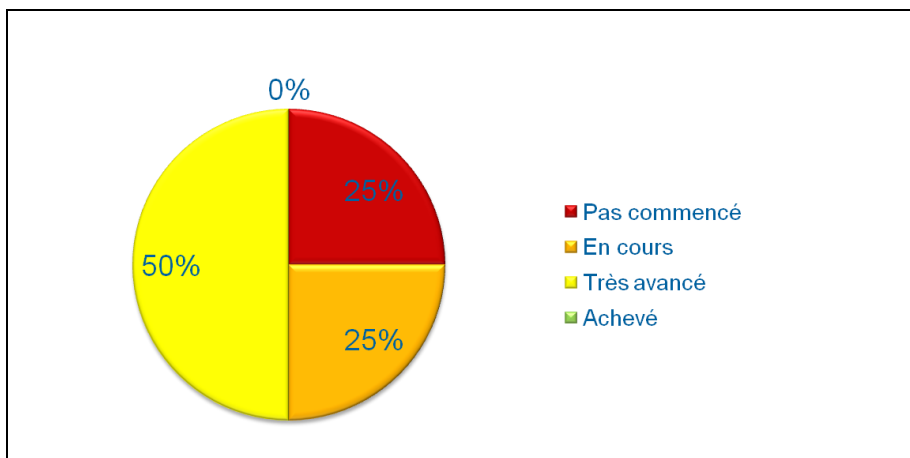
4 Projets

1 Pas commencé

1 En cours

2 Très avancé

0 Achevé



Dans le domaine des relations extérieures, la Ville de La Chaux-de-Fonds a résolument décidé de passer à l'initiative. Le Conseil communal a défini ses priorités, s'est fixé des objectifs clairs en matière de politique régionale, et a arrêté une feuille de route qui doit permettre d'atteindre ces objectifs : renforcer le rôle de La Chaux-de-Fonds comme pôle au sein de sa région, mieux gérer les partenariats et simplifier le système des organisations multiples, entres autres.

Le Conseil communal a également créé, en 2012, un Service des affaires régionales et des relations extérieures, service qui coordonnera la politique extérieure de la Ville.

Après avoir défini sa stratégie, le Conseil communal est passé au concret en s'attelant à développer des relations très ciblées, dont il est convaincu qu'elles contribueront à ancrer La Chaux-de-Fonds comme un centre urbain majeur dans l'Arc jurassien, au carrefour d'axes de communication importants. Nous pensons ici, notamment, au resserrement des liens avec les Villes de Berne et de Besançon. La Ville de La Chaux-de-Fonds a aussi décidé de jouer dorénavant un rôle moteur pour fédérer la région alentour.

Seul bémol à relever dans le domaine des relations extérieures, malgré l'importante implication de la Ville : l'affaiblissement du Réseau urbain neuchâtelois, imputable principalement au retrait de l'Etat, et qui inquiète le Conseil communal. Cet affaiblissement ne fait d'ailleurs que souligner la nécessité de disposer d'une stratégie claire permettant de ne pas dépendre des décisions prises ailleurs.

Communication d'une image cohérente

On a souvent dit que La Chaux-de-Fonds souffrait d'un déficit d'image, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières cantonales. Or La Chaux-de-Fonds a énormément à offrir à ses habitants actuels et futurs, à ses visiteurs, à ceux qui viendront y investir. Convaincu que la projection d'une image forte et positive de la ville doit être une priorité centrale de son action, le Conseil communal a choisi d'investir dans ce domaine. Le secteur Communication de la Chancellerie a été renforcé en début de législature. Depuis, outre la communication institutionnelle, dont la nécessité et l'efficacité n'est plus à prouver, plusieurs actions originales ont été lancées qui, parmi d'autres, peuvent contribuer à redorer le blason de la Métropole horlogère : shootings de mode dans des lieux insolites,

tournages de clips musicaux en ville, valorisation de l'image urbaine de La Chaux-de-Fonds dans les grands médias nationaux, notamment.

Communication d'une image cohérente

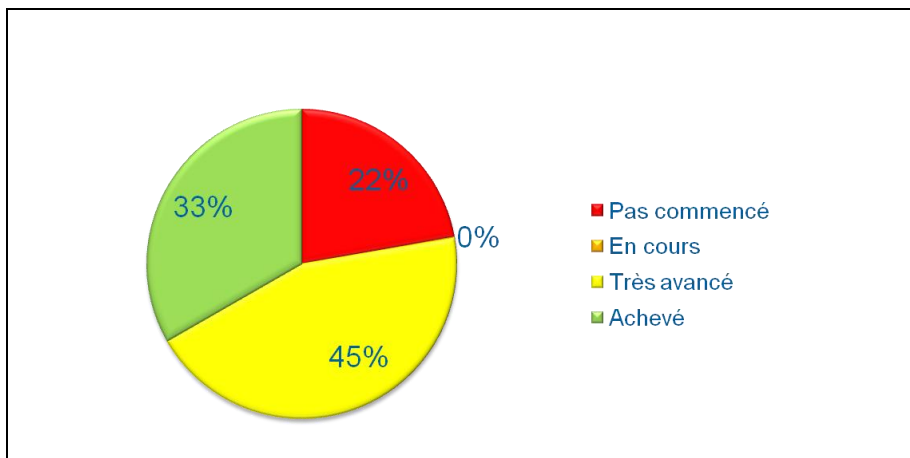
9 Projets

2 Pas commencé

0 En cours

4 Très avancé

3 Achevé



Parmi les projets qui ont mobilisé le plus d'énergies, citons la valorisation de l'inscription de La Chaux-de-Fonds sur la liste du **Patrimoine mondial de l'UNESCO**. Une Journée du Patrimoine horloger est organisée sur un rythme biennal, la promotion du site UNESCO est assurée en collaboration avec Tourisme neuchâtelois et la Ville du Locle. Autre projet d'importance, le regroupement des acteurs économiques et administratifs présents au sein d'un **Réseau Centre-Ville**. Il s'agit ici de fédérer les forces pour rendre le centre-ville vivant et attractif, ce qui bien entendu améliorera l'image de la Métropole horlogère à l'extérieur.

Dans le prolongement de ces efforts, la nécessité de nouer un dialogue fort et constructif entre la population et les Autorités apparaît toujours plus clairement. Le Conseil communal considère aujourd'hui cette condition comme sine qua non du succès de tout projet d'envergure et y voit une nécessité pour que les changements de l'environnement de notre ville ne soient pas subis, mais accompagnés par les habitants. Le Conseil communal estime que ce travail sur l'image et les valeurs, à l'intérieur des

murs de la cité, devra être soigné à l'avenir, sur le modèle de ce qui s'est fait avec le projet de réaménagement de la Place de la Gare (démarches participatives).

Valorisation des fonctions, des prestations et des espaces urbains

Il s'agit du "cœur de métier" d'une Ville. Il est donc logique d'y retrouver le plus grand nombre de projets, 65 dans le cas du programme de législature 2008 – 2012 de La Chaux-de-Fonds. Ce chapitre regroupe en fait l'ensemble des prestations délivrées par la Ville en faveur des citoyens. Tous les domaines classiques d'activités d'une collectivité locale, et en particulier d'un centre urbain, sont donc concernés, notamment, et sans ordre d'importance :

- culture
- infrastructures
- petite enfance et école
- sports
- transports
- urbanisme.

Le Conseil communal se réjouit donc tout particulièrement de pouvoir annoncer que 50 des 65 projets regroupés dans ce chapitre (soit 77%) ont connu une évolution positive au cours des quatre dernières années - certains n'ont été qu'abordés, mais d'autres ont été conduits à terme -, comme indiqué dans le diagramme ci-dessous.

Valorisation des fonctions, des prestations et des espaces urbains

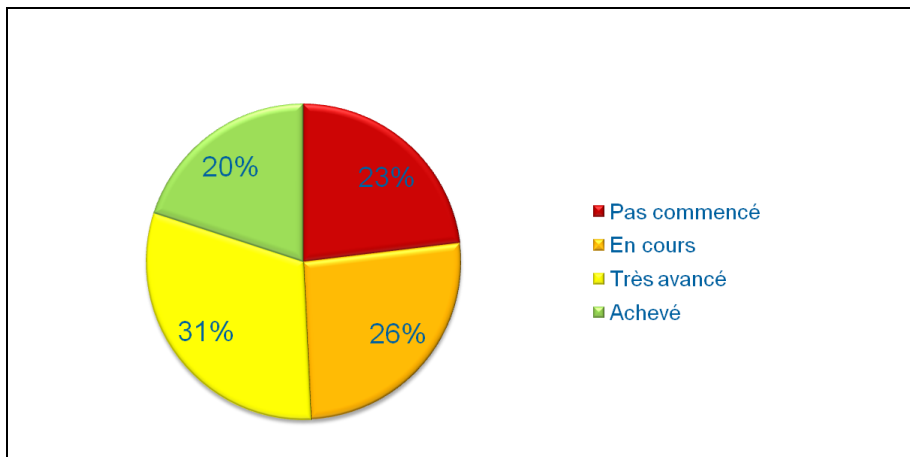
65 Projets

15 Pas commencé

17 En cours

20 Très avancé

13 Achevé



Dans ce chapitre, quelques projets d'importance cruciale pour La Chaux-de-Fonds ont connu une avancée particulièrement réjouissante au cours de la législature écoulée.

Citons notamment, le projet de **réaménagement de la Place de la Gare**. Les premiers travaux préparatoires auront lieu cette année encore. L'inauguration de la nouvelle Place de la Gare devrait avoir lieu en 2015. Au-delà du gain en fonctionnalité et en sécurité et du nécessaire renouvellement des infrastructures souterraines, c'est une véritable porte d'entrée qui verra le jour, digne d'une ville qui ose afficher ses ambitions. La Place de la Gare assurera aussi une transition harmonieuse vers le nouveau quartier Le Corbusier.

Ce **quartier Le Corbusier**, justement, représente un autre projet majeur d'urbanisme qui a connu une évolution réjouissante. Les travaux d'équipement sont quasiment terminés. Les concours d'architecture pour les deux premiers périmètres, A et B, sont sur le point d'être lancés. La Chaux-de-Fonds, à quelque mètres d'une Place de la Gare enfin accueillante et d'une liaison RER rapide (avec Neuchâtel et le Plateau suisse d'une part, de relations renforcées avec la France voisine d'autre part), hébergera le nouvel Hôtel judiciaire cantonal. Dans le quartier Le Corbusier, on fera également la part belle au logement, à l'artisanat et aux services, dans la plus pure tradition de mixité urbaine qui a fait la réputation de La Chaux-de-Fonds, loin à la ronde, et qui lui a valu, entre autres critères, son **inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO**.

Le développement de l'offre d'**accueil pré- et parascolaire** est également une priorité du Conseil communal, d'autant plus importante avec l'abaissement à quatre ans de l'âge de l'entrée à l'école obligatoire. L'ouverture en août 2010 de trois structures d'accueil parascolaire fonctionnant matin, midi et soir a constitué une première étape encourageante. Une année plus tard, en août 2011, la capacité additionnée de ces trois structures est passé de 60 à 90 places. En avril 2012 a été ouverte une quatrième structure d'accueil parascolaire de 35 places. Au chapitre de l'accueil pré-scolaire, signalons l'ouverture, en 2011, de la crèche communale de la Ferme Gallet, qui a bénéficié d'une importante participation financière de l'entreprise Singer. Sur le plan organisationnel ensuite, l'ensemble de l'accueil pré- et parascolaire est désormais placé sous la responsabilité du Service de la jeunesse. Enfin, une importante étude a été menée auprès de tous les ménages chauds-fonnières au sein desquels vivent des enfants de moins de 18 ans.

Durant la législature écoulée, le Conseil communal a également empoigné à bras le corps le dossier de l'entretien des **infrastructures sportives**. Nous nous contenterons ici de signaler qu'une pelouse synthétique a été installée au stade de la Charrière en 2011 et que le Pavillon des sports sera rénové dès cette année.

Les **infrastructures culturelles** ne sont pas en reste. Le Musée d'histoire est en travaux. Il rouvrira, après rénovation, en 2014. Le renouvellement de la muséographie du Musée international d'horlogerie est sur le point d'être achevé. Bientôt viendra le tour de la Salle de Musique, dont la rénovation vient d'être approuvée par le Conseil général. Par ailleurs, le déploiement des orientations prises dans le rapport sur la politique et l'organisation des musées se poursuit positivement.

La **gestion des déchets** constitue un autre chapitre significatif. Introduction de la taxe au sac en janvier 2012, construction en un temps record de la maxi-déchetterie intercommunale du Crêt-du-Loche, en fonction dès le début de l'année 2012 également, abandon progressif du ramassage porte-à-porte au profit des conteneurs enterrés : les sujets n'ont pas manqué.

La réfection de l'**adduction d'eau** a aussi retenu l'attention durant la législature écoulée. Le premier chantier d'importance, à savoir le creusement d'une nouvelle galerie entre La Corbatière et les Foulets est en cours. D'autre suivront, dans la vallée de La Sagne notamment.

Si l'ensemble de ces dossiers ont bien avancé au cours des quatre dernières années, d'autres ont naturellement rencontré plus d'obstacles ou progressé moins régulièrement. Ils nécessiteront, aux yeux du Conseil communal une attention toute particulière dans les années à venir. Citons, notamment, la réfection de la **piscine des Mélèzes**, qui devient urgente vu l'état des bassins. L'aménagement de **parkings d'échange** performants aux entrées de ville et une gestion du stationnement qui garantisse un accès aisé tout au long de la journée seront nécessaires si La Chaux-de-Fonds entend accroître encore l'attractivité résidentielle et commerciale du cœur de la cité.

Gouvernance

Face à la complexité croissante des processus de décision et à la multiplication des acteurs institutionnels qui y sont associés, la nécessité de mettre en place des systématiques claires, efficaces et connues de tous est apparue aux yeux du Conseil communal. Ces systématiques sont appelées à se développer dans tous les domaines: finances, ressources humaines, conduite des grands projets, communication, situations de crise. Elles amèneront une sécurité et une transparence bienvenue dans nombre de processus, tant internes qu'externes.

Gouvernance

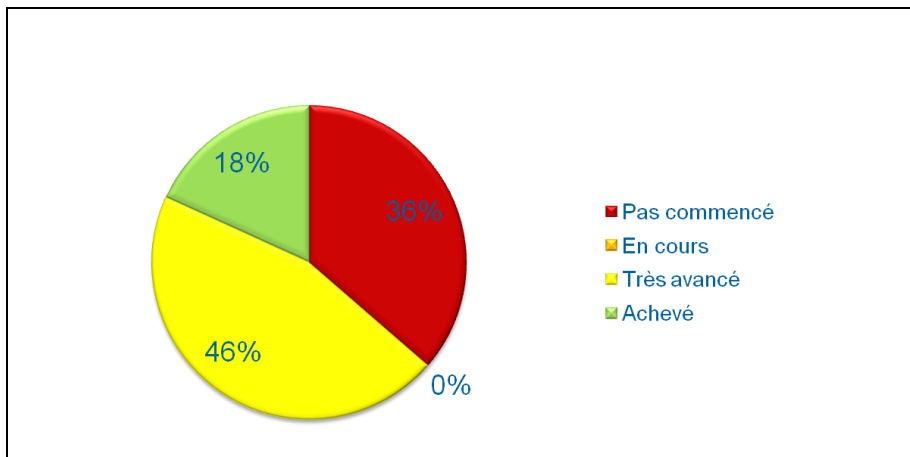
11 Projets

4 Pas commencé

0 En cours

5 Très avancé

2 Achevé



Au chapitre des avancées significatives, les **Ressources humaines** figurent en bonne place. Les processus de recrutement ont été formalisés et harmonisés. La formation continue est désormais largement encouragée et son offre a été étendue. L'analyse des risques dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail a bien avancé.

En retrait par contre, et dans le domaine des finances, signalons l'important travail qui reste à accomplir en matière de **perception des subventions**.

Un programme de législature – 89 projets

Le tableau et le diagramme ci-dessous résument l'état d'avancement global des 89 projets figurant dans le Programme de législature 2008 – 2012.

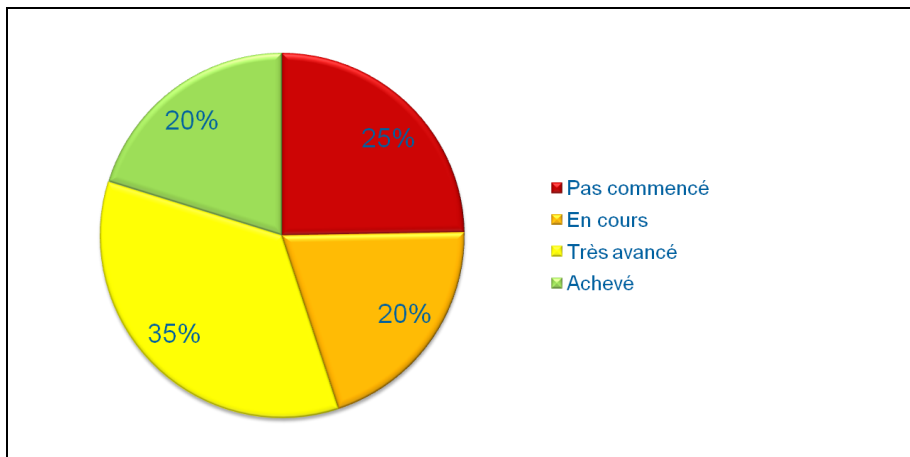
89 Projets

22 Pas commencé

18 En cours

31 Très avancé

18 Achevé



Le Programme de législature 2008 – 2012 était ambitieux. Or trois quarts des 89 projets qui le composent ont avancé au cours des quatre dernières années. Plus de la moitié de ces 89 projets sont même soit achevés ou alors ont connu une évolution significative.

Au-delà des chiffres, la qualité et l'importance des projets qui ont été empoignés traduisent le dynamisme que La Chaux-de-Fonds a connu au cours des quatre années écoulées. Le Conseil communal s'en réjouit. Il associe à ce succès l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration, qui, jour après jour, ont à cœur d'offrir à la population les meilleures prestations possibles.

Après avoir participé à l'élaboration-même du Programme de législature, rappelons d'ailleurs ici que les cadres de l'administration, ainsi que l'ensemble des collaborateurs ont largement été associés, tout au long des quatre dernières années au suivi de l'état d'avancement des différents projets. Ce processus participatif, ponctué par de régulières rencontres entre les cadres et l'exécutif, ainsi que par des ateliers de réflexion au sein des services, a aussi permis de débattre longuement des valeurs communes à partager et des atouts de cette ville. Plus de la moitié du personnel communal a eu l'occasion de prendre part à ce processus. A n'en pas douter, cette démarche a contribué à resserrer les liens autour d'objectifs communs, ce qui explique en bonne partie les succès et les avancées récentes.

Au-delà des membres de l'administration, le Conseil communal associe bien-sûr aussi et surtout les Chaux-de-Fonnières et les Chaux-de-Fonnières aux succès collectifs enregistrés par la ville ces dernières années. Citoyens, commerçants, artisans, entrepreneurs, industriels, sportifs, artistes, tous, femmes et hommes, croient en cette ville et à ses qualités : volonté, créativité et ouverture.

Appréciation politique et conclusion

Le chemin parcouru en quatre ans est important. La Ville de La Chaux-de-Fonds est désormais reconnue plus souvent comme pôle urbain que comme bourgade de montagne, sa notoriété s'est accrue, son rôle au sein du canton s'affirme plus clairement, son rôle de pôle industriel, commercial, résidentiel et culturel contribuant à une dynamique du canton et de toute une région est avéré. Ses indicateurs principaux sont au vert : emploi à un niveau record, population en croissance marquée, investissements privés en croissance également, en particulier en matière immobilière et industrielle, finances publiques saines. Enfin l'image de la Métropole horlogère est aujourd'hui plus positive que naguère et elle suscite confiance et intérêt.

Si le chemin parcouru est conséquent, celui qui reste à parcourir l'est peut-être plus encore. Mais La Chaux-de-Fonds a tous les atouts en main pour réussir son avenir, le Conseil communal en est convaincu. Encore faudra-t-il oser. Encore faudra-t-il que tous les acteurs continuent de tirer ensemble à la même corde.

Car les défis qui attendent la Métropole horlogère dans les années à venir sont nombreux et de taille. Il faudra bien entendu poursuivre la nécessaire rénovation de nos infrastructures. Il s'agira aussi d'imposer, plus encore, La Chaux-de-Fonds comme l'un des pôles urbains majeurs de l'Arc jurassien. Le renforcement et la diversification de la place industrielle devront être favorisés. Le développement du pôle du Crêt-du-Loche est un des moyens d'y parvenir.

Il s'agira bien évidemment aussi de renforcer encore l'attractivité de La Chaux-de-Fonds, et de travailler sur son image, loin à la ronde. Or, afin qu'elle donne envie, La Chaux-de-Fonds doit devenir plus accessible. Le développement d'une infrastructure de transports plus efficace est donc primordial. Nous pensons ici évidemment au RER neuchâtelois et aux routes de contournement H20 et H18. Mais pas seulement. Le Conseil

communal est d'avis que la gestion de la mobilité interne, en ville, prendra de l'importance dans les années à venir. Le Conseil communal espère que La Chaux-de-Fonds saura faire le choix d'une mobilité où chacun trouve sa place: automobilistes, cyclistes, mais aussi piétons.

Les chantiers sont donc nombreux et les défis importants. Mais ils sont passionnants. Les Chaux-de-Fonnières et les Chaux-de-Fonniers ont toujours su les relever; gageons qu'il en ira de même à l'avenir. C'est forts de cette conviction, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, que nous vous transmettons le présent rapport d'information et nous réjouissons du travail accompli avec vous durant la législature écoulée.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Le chancelier

Pierre-André Monnard

Thibault Castioni

Annexe :

Liste des 89 projets du Programme de législature avec leur état d'avancement.